

Cher Concurrent,

**Bienvenue sur le Circuit Paul Armagnac.**

Quelques informations pour votre confort :

- ➔ Nous vous demandons de ne rien planter dans le sol.
- ➔ Des crochets d'ancrage sont prévus sur les bandes blanches.  
**Nous n'avons pas suffisamment de lest pour l'ensemble des concurrents.  
Merci de prévoir vos propres lests.**
- ➔ Pour votre branchement électrique, adressez-vous au secrétariat qui mettra à votre disposition un raccord spécial contre une caution de 150 € qui vous sera restituée en fin de meeting.
- ➔ Des prises d'eau sont à votre disposition sur le paddock.

Nous vous remercions de respecter les règles de tranquillité publique.

La nouvelle législation sur les déchets **ne nous permet plus d'accepter les pneus usagés**. Il est donc désormais interdit de laisser vos pneus usagés sur le paddock. Toute infraction est passible d'une amende.

**Bon séjour en Gascogne.**

**Société Economie Mixte Paul Armagnac**  
**Association Sportive Automobile & Motocycliste Armagnac Bigorre**

BP 24 - 32110 NOGARO  
Tél. : 05 62 09 02 49 / Fax : 05 62 69 05 44  
[www.circuit-nogaro.com](http://www.circuit-nogaro.com) / email : circuit-nogaro.com